

Tensions d'approvisionnement de médicaments pour le traitement du diabète de type 2

Bienvenue dans notre nouvelle rubrique Nos combats ! Dans ce premier article, nous avons souhaité aborder un sujet d'actualité qui mobilise la Fédération : les tensions d'approvisionnement de médicaments pour le traitement du diabète de type 2.

Vous avez sans doute entendu parler, voire subi, ces tensions d'approvisionnement et/ou ruptures de stock qui concernent de nombreux produits de santé, dont certains médicaments pour traiter le diabète. Depuis fin 2022, certains médicaments indiqués dans le traitement du diabète de type 2 sont fortement touchés. Si vous êtes vous-même atteint de diabète de type 2, vous connaissez malheureusement les conséquences de ces pénuries.

Sachez que la Fédération se mobilise et agit pour réduire l'impact des pénuries pour les personnes vivant avec un diabète. Vous accompagner, trouver des solutions pérennes pour éviter ces ruptures dangereuses pour l'équilibre de votre diabète, tels sont nos priorités. Mais avant toute chose, revenons sur quelques définitions.

Qu'est-ce qu'une tension d'approvisionnement et quels médicaments sont concernés ?

Une tension d'approvisionnement signifie que les stocks d'un médicament sont disponibles mais en quantité insuffisante pour couvrir les besoins des patients. C'est ce qui se passe aujourd'hui pour une catégorie spécifique de médicaments du diabète de type 2, les analogues du GLP-1.

Ces médicaments disponibles sous forme injectable (stylos préremplis) aident à améliorer la régulation de la glycémie ; ils ont aussi des vertus de protection cardiovasculaire.

Trois de ces médicaments sont en tension d'approvisionnement, et ce depuis plusieurs mois :

- Ozempic (sémaglutide) du laboratoire Novo Nordisk,
- Victoza (liraglutide) du laboratoire Novo Nordisk,
- Trulicity (dulaglutide) du laboratoire Lilly.

Ces trois médicaments, toujours disponibles, sont distribués en quantité plus limitée dans les pharmacies et peuvent être plus difficiles à trouver.

Pourquoi ces médicaments sont-ils en tension d'approvisionnement ?

La tension d'approvisionnement est provoquée par une forte augmentation de la demande sur ces médicaments, demande qui dépasse largement l'offre. Un nombre important de personnes souhaite en effet se procurer ces médicaments, alors que les capacités de production des laboratoires ne permettent pas de satisfaire cette demande. Cette situation exceptionnelle est loin d'être circonscrite à la France, les pays du monde entier sont impactés.

Les industriels affirment avoir pris les mesures nécessaires pour augmenter leurs capacités de production, comme l'ouverture de nouvelles lignes de production ou la construction de nouvelles usines. Mais, cela ne permet pas de répondre pleinement à la demande actuelle et il va sans doute falloir attendre plusieurs mois, voire plusieurs années, pour ressentir les effets de ces mesures.

Quelle est la position de la Fédération sur cette situation ?

La Fédération, dont l'une des missions est la défense des droits des personnes vivant avec un diabète, est mobilisée depuis que ces tensions ont débuté à la fin de l'année 2022 pour faire en sorte que les répercussions sur votre quotidien et votre prise en charge médicale soient les plus minimales possibles. En effet, la Fédération, association de patients, pour les patients et avec les patients, est engagée à vos côtés. Soyez assurés de notre motivation pour trouver des solutions. Nous plaçons en faveur d'une meilleure gestion des stocks de médicaments et pour garantir que la voix de chacun d'entre vous soit entendue. Votre santé, votre sécurité et votre bien-être sont notre priorité absolue.

Ainsi, nous collaborons étroitement avec les autorités sanitaires en charge de ce dossier de santé publique :

- L'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) : la Fédération est membre du comité scientifique temporaire mis en place par l'ANSM sur les enjeux représentés par les médicaments a-GLP1. Nous y portons la voix des patients en transmettant une synthèse des témoignages et difficultés dont vous nous faites part, et en défendant vos intérêts.
- Nous sommes en contact régulier avec les industriels producteurs d'Ozempic, Victoza et Trulicity, Novo Nordisk et Lilly. Ils nous tiennent informés de l'évolution de la situation et nous leur remontons les difficultés rencontrées par les patients et leurs proches, dont nos associations fédérées nous font aussi part, tout en leur rappelant l'importance de trouver une solution rapide.
- Enfin, la Fédération sensibilise chaque interlocuteur institutionnel rencontré : conseillers ministériels, parlementaires, représentants de l'Assurance maladie, de la Haute Autorité de santé, etc.

Autre aspect de notre action : détecter les dérives dans l'utilisation des produits de santé au préjudice des personnes atteintes de diabète. Vous avez bien sûr entendu parler du détournement d'usage, par des personnes non diabétiques, d'Ozempic, en raison de ses propriétés amaigrissantes. Pour en savoir plus sur notre action sur ce sujet, [rendez-vous ici](#). Nous vous invitons également, pour en apprendre plus sur notre action dans le cadre de ces tensions d'approvisionnement, à consulter [notre dernier communiqué de presse ici](#).

Et vous, comment pouvez-vous agir ?

Sachez que nous comprenons les défis et les inquiétudes que vous pouvez ressentir au quotidien face à cette situation. Les difficultés d'accès à ces traitements indispensables touchent votre bien-être, votre santé et votre tranquillité d'esprit. Nous tenons à vous assurer que nous sommes à vos côtés face à cette épreuve. Nous encourageons chacun d'entre vous à partager vos expériences et vos besoins avec nous, via [l'onglet contact de notre site internet](#). En attendant, nous vous invitons à joindre votre équipe soignante dès que nécessaire, à revenir vers votre prescripteur en cas d'indisponibilité de votre traitement et à ne pas hésiter à nous solliciter pour toute aide ou information.